

RAPPORT FÉVRIER 2023

Bonsoir à toutes et à tous,

J'aimerais prendre une minute de silence pour honorer la mémoire des personnes que nous avons perdues dernièrement. Que la terre leur soit légère.

Je suis très heureux de vous compter parmi nous ce soir à la toute première réunion mensuelle du nouveau conseil de la municipalité de Shippagan qui découle de la réforme de la gouvernance municipale. Depuis notre assermentation en décembre dernier et la rentrée en fonction le 1^{er} janvier 2023, votre conseil et votre administration mettent les efforts pour jeter les bases de cette nouvelle municipalité que j'ai bon espoir s'aura nous permettre de mettre en commun nos forces et nos ressources pour le bien commun de l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Durant le mois de janvier, le Conseil a eu plusieurs sessions d'orientation afin que tous les conseillers, conseillères et l'administration soient au même diapason. Il y a eu une 1^{ère} partie d'orientation interne offerte par l'administration municipale afin de comprendre le fonctionnement de l'appareil municipal, connaître les employés, en apprendre davantage sur nos rôles, responsabilités et limites respectifs, et discuter de l'organigramme. La deuxième partie comprendra d'aller plus en profondeur sur le budget, la gestion des actifs, la visite des infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire et discuter des projets en cours. Il y a également des sessions d'orientation qui sont offertes par la province qui s'étalent du 18 janvier au 22 février à tous les deux mercredi et jeudi.

Le regroupement amène un lot de question de la part de la population ce qui est tout à fait normal. Je tiens à mentionner que le Conseil est présentement en transition. Nous n'aurons peut-être pas toutes les réponses mais nous irons chercher l'information. Une question qui m'est souvent posé est à savoir : maintenant que nous sommes une même municipalité, est-ce que nous allons bénéficier des mêmes règlements? Au niveau de l'administration, il y a un exercice pour s'assurer que les pratiques en lien avec les politiques et les règlements administratifs soient uniformisées. Pour ce qui touche des points spécifiques, au fur et à mesure que nous allons avancer et que des situations nous seront présentés ou constatés par l'équipe municipal ou un conseiller, le Conseil va examiner les faits et il y aura des décisions à prendre jusqu'à ce que nous puissions arriver à une certaine uniformité à long terme. Donc il va falloir s'armer de patience. Un bel exemple est la proposition qui a été adoptée d'uniformiser les taux d'eau dans le quartier 4 (Pointe-Brûlé et Haut-Shippagan), c'était une décision qui avait peu d'impact mais une belle résonance d'inclusivité.

Ce soir, nous avons entériné les différents comités du conseil. Au courant des semaines et mois à venir, les conseillères et conseillers seront actifs au sein du territoire afin de collaborer et travailler avec les différents comités et la population

sur des projets ou initiatives. Bien que les conseillères et conseillers sont élus par quartier, nous travaillerons de concert pour voir au développement global du territoire.

Informations générales

Madame Linda Haché, la facilitatrice du regroupement de notre entité a maintenant terminé son mandat. Je veux la remercier pour l'accompagnement, son expertise et ses conseils tout au long de la réforme.

Au niveau du budget qui est un budget de transition, je vous présente les faits saillants : l'assiette fiscale de la municipalité est de 406 584 935\$. Donc pour 1 cent d'augmentation, cela aura une valeur de 40 658\$ au budget réparti comme suit :

Shippagan :	28 093\$
Le Goulet :	3 019\$
Haut-Shippagan, Baie du Petit-Pokemouche, Inkerman Centre et Paroisse de Shippagan :	7 668\$
Pointe-Sauvage et Pointe-Brûlée :	1 878\$

En ce qui a trait au taux de taxation pour 2023, ce qui a été proposé au Ministre et adopté est le suivant :

Shippagan :	1,56\$ demeure inchangé
Le Goulet :	1,58\$ demeure inchangé
Haut-Shippagan, Baie du Petit-Pokemouche, Inkerman Centre et Paroisse de Shippagan :	1,14\$ augmentation de 6,5 cents. Le taux de 2022 était de 1,0779\$
Pointe-Sauvage et Pointe-Brûlée :	1,090\$ augmentation de 6,5 cents. Le taux de 2022 était de 1,0250\$

En 2023, il y a une augmentation des services de la CSR de 2,72 cents, la GRC augmentation de 1,17 cents et les frais d'administration représentent 3,92 cents.

Pour les anciens DSL, l'augmentation de 6.5 cents cela équivaut annuellement pour une maison évaluée à 75 000\$ une augmentation de 48,75\$ et à 100 000\$ une augmentation de 65,00\$.

Pour ce qui est du taux de taxation non-résidentiel, le ratio du taux de taxation est établi à 1,55\$ comparativement à 1,5\$ en 2022 sachant que la portion provinciale des évaluations non-résidentielles avait diminué de 5% en 2022 et de diminuera de 10% en 2023.

Nous estimons que ce n'est pas trop drastique pour un budget de transition et que ce budget va nous permettre de partir du bon pied.

Tout au long du mois, j'ai eu des rencontres avec des citoyens, des représentants d'organisme afin de discuter d'enjeux propres à notre nouveau territoire.

Parmi les enjeux qui m'ont interpellé, le logement abordable en est un qui ressort en raison du coût élevé des loyers. C'est un dossier qui interpelle plusieurs municipalités et il faudra arriver à des solutions assez vites pour que les personnes puissent continuer à vivre et non survivre.

La librairie Pélagie a maintenant de nouveaux propriétaires soit Annie Chiasson et Mathieu Noel. Nous leur souhaitons bon succès dans cette nouvelle aventure et je tiens à remercier Julien Cormier et Isabelle Bonin pour les années consacrés à la promotion de la lecture et du livre.

Le système de son a été amélioré à l'aréna et j'ose espérer que cela va agrémenter les différentes activités qui se tiendront au centre Rhéal Cormier.

Le projet du remplacement du ponton reliant Shippagan à Pointe-Brûlée est maintenant complété. Le chemin devrait être refait plus tard ce printemps-été.

Les améliorations au Centre plein air les Arpents de neige avancent très bien. Je vous invite à aller y faire un tour pour voir le constater et par la même occasion vous procurer votre carte de membre afin de profiter des joies que nous offrent la saison hivernale.

Le projet de construction d'un fossé intercepteur à Le Goulet est maintenant amorcé. D'autres discussions se poursuivront au courant de cet hiver.

20 janvier 2023 : le député fédéral, Serge Cormier, a annoncé une annonce à Inkerman un investissement de 1.14 million de dollar pour deux projets de transport en commun dans la région Chaleur et dans la Péninsule acadienne dans le cadre du programme fédéral d'infrastructure de transport en milieu rural. Cet investissement devrait servir à améliorer la mobilité des personnes dans la Péninsule acadienne. Je tiens à féliciter Yves Bourgeois, économiste et doyen des études à l'Université de Moncton, campus de Shippagan (UMCS), ainsi que Louis LeBouthillier, agent principal de développement à l'UMCS, qui ont été les initiateurs du projet dans la Péninsule acadienne. Une autre annonce est prévue le mercredi 8 février à 10h au 232-A, avenue de l'église à Shippagan.

Du 23 au 28 janvier 2023 : il s'est tenu un tournoi de participation au centre Rhéal Cormier à laquelle plusieurs équipes de la région ont participé. J'ai eu le plaisir d'assister à quelques parties. C'est sûrement un événement à répéter dans les années à venir.

Le 23 janvier 2023 : le Conseil municipal, à l'exception de la conseillère Eda qui était en conflit d'intérêt, a eu une rencontre avec les membres du conseil d'administration de la corporation des citoyens de Le Goulet. Les membres ont présenté la structure de la corporation et formulé la demande à l'effet que les actifs

de l'ancien Village de Le Goulet leur soit transféré. Le Conseil a mûri la proposition et la décision a été qu'avec le contexte de la transition de la nouvelle municipalité, le Conseil ne veut pas prendre une décision prématurée à ce moment-ci quant au transfert des actifs à la Corporation. Cependant, le Conseil est disposé à collaborer et travailler conjointement à réfléchir au développement des installations et des projets possibles pour le quartier 6.

Du 3 au 4 février 2023 : il s'est tenu en fin de semaine dernière la 57^e édition du tournoi PeeWee Shippagan-Lamèque. Le tournoi a été perturbé par dame nature mais il a quand même pu être finalisé. Bravo aux bénévoles et aux partenaires qui ont rendu ce tournoi possible.

Ressources humaines

Je tiens à souhaiter la bienvenue à des employés dans la Municipalité dans de nouveaux rôles et responsabilités :

- Marilène David à titre de greffière adjointe;
- Alvine Bulger à titre de secrétaire exécutive;
- Linda Roussel à titre de préposé à l'entretien;
- Alyre Brideau à titre de préposé 3 loisir (saisonnier);

Activités à venir

Février est le mois de l'histoire des Noirs. Le thème de cette année est « À nous de raconter ». Ce thème représente à la fois une occasion d'engager un dialogue ouvert et à en apprendre davantage sur les histoires que les communautés noires du Canada ont à raconter sur leur vécu, leurs succès, leurs sacrifices et leurs triomphes. Je tiens à remercier les communautés noires d'ici et du Nouveau-Brunswick pour leur apport au développement de leur communauté respective. De plus, je tiens à souligner l'apport des étudiants internationaux qui viennent suivre des études au CCNB et à l'UMCS et également aux familles qui choisissent notre municipalité pour y établir leur nouvelle résidence. Je vais participer à un déjeuner-causerie organisé par le conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick à titre de panéliste le 9 février prochain.

N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda :

- 16 au 20 février : la 20^e édition du carnaval des glaces dont l'horaire préliminaire a été affiché sur nos réseaux sociaux.
- 3 au 5 mars 2023 : carnaval des neiges de le Goulet. L'horaire est à venir.

Je profite de l'occasion pour vous remercier de prendre part aux activités municipales. Je vous invite à nous suivre sur nos réseaux sociaux Facebook, Instagram, etc. de la municipalité et aussi sur le site internet qui devrait subir une cure de jouvence.

Je termine en disant que février c'est également le mois de la romance et de l'amour donc n'hésitez pas à propager l'amour autour de vous.

Merci de votre écoute et bonne fin de soirée.

Kassim Doumbia

Maire